

Réf: Dossier N° 067300

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASASK SARL »

Siège social Abidjan, Bingerville, SICOGI 2, Lot 269, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/*01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASASK SARL »

Objet : L'entreprise exerce dans le domaine de la formation , du conseil et du marketing L'entreprise exerce dans la vente de matériels informatiques, fourniture de bureau et divers L'entreprise exerce dans le domaine du transit et fait du Import Export. L'entreprise fait la location d'engins L'entreprise exerce dans le domaine des BTP. L'entreprise fait achat et vente de terrains, la gestion immobilière , la construction et vente de logements.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, SICOGI 2, Lot 269, Ilot 17

Dirigeant(s) : M AZAUD DOUALEHI ERIC CANDACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00176 du 19/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02072/GTCA/RC/2022 du 19/01/2022

Pour Avis

Le CEPICI

